

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2008

Présents : Didier AGOT, Claude BEAUPUY, Bernard BONNET, David CANNETON, Philippe CHASSAIN, Marcel DELIAT, Daniel FAUCHER, Fabrice GERVILLE-REACHE, Liliane JAMIN, Pierre JUGE, Valérie LACORRE, Corinne MAZEAU, Pierre PASSERIEUX, Patrick VOISIN.

Absents excusés : Aurélie THEVENY, Brigitte SAUVESTRE-BILLAUELLE, Philippe BARRIERE, Christian BETHOULE et Anthony ROUFFET

Secrétaire de séance : Fabrice GERVILLE-REACHE

FINANCES :

Réhabilitation de la cité de la « La Vanelle » : garantie totale d'emprunt en faveur de l'ODHAC pour un prêt PALULOS bonifié

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité des membres présents, la garantie totale d'un emprunt de 110 000 € à souscrire par l'ODHAC pour une opération de réhabilitation de 24 logements de la cité de la « La Vanelle » (travaux de remplacement des canalisations et des sanitaires des salles de bains et cuisines, ravalement des façades sur isolation).

L'emprunt, qui sera contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, aura les caractéristiques suivantes :

- Durée totale du prêt : 15 ans
- Echéances : annuelles
- Taux d'intérêt actuariel annuel : 4,25 %
- Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %.

Le taux d'intérêt est garanti à 4,25 % **uniquement jusqu'au 15 octobre 2008**, au-delà de cette date, il passera à 4,65 %.

INFORMATION :

Fleurissement :

Le maire a informé le conseil municipal de la confirmation, par le jury régional de fleurissement, du niveau « 3 fleurs » du fleurissement communal.

Le jury a cependant formulé des observations quant au manque de luxuriance d'une partie du centre-bourg (jardin public) et a noté que l'avenue qui mène à la gare demeure encore un point faible d'aménagement.